

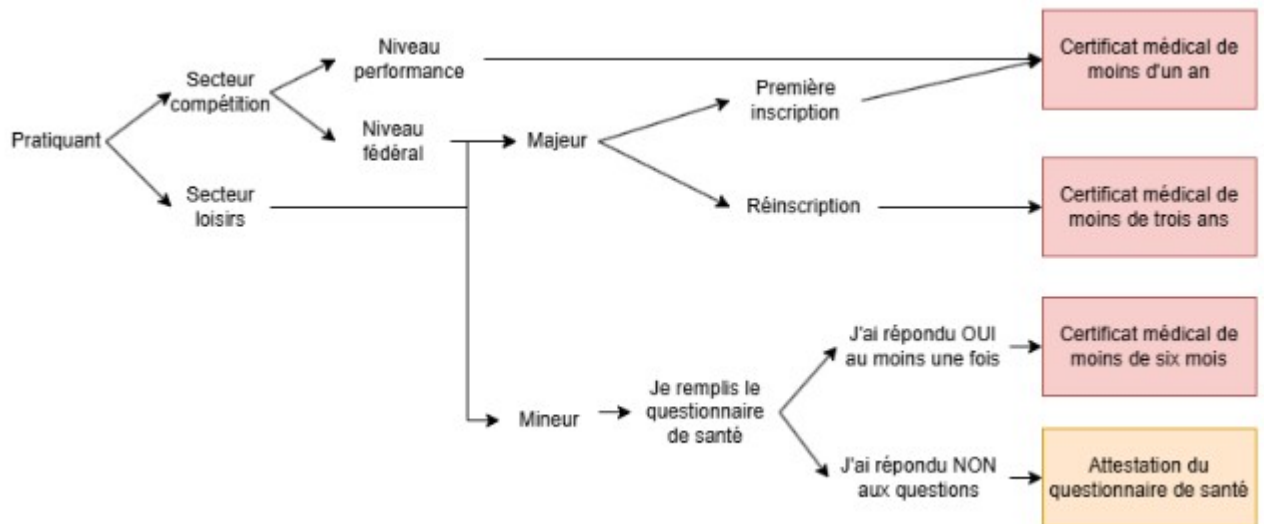


ETOILE PARIGNEENNE

**Document de santé
Saison 2026-2027**



Un document de santé est obligatoire pour la pratique de la gymnastique.
La nature de ce document dépend de l'âge et du niveau de pratique.



Dans le cas où vous auriez besoin d'un certificat médical, mais sans avoir la possibilité de le fournir dès maintenant, merci d'utiliser ce document

Engagement à fournir un certificat médical

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

responsable légal de l'enfant

m'engage à fournir un certificat médical pour le 30 septembre 2026 au plus tard.

Si je ne respecte par cet engagement, la pratique de la gymnastique sera suspendu jusqu'à la régularisation de la situation.

Fait à

Le

Signature